



## Demande de copie de relevé de compte

Par **nurweth**, le **14/01/2015** à **21:25**

Bonjour!

Je bénéficie d'une assurances "perte de clés" liée à mon compte en banque depuis bien des années, qui ne m'a jamais servi. Seulement là, il y a eu effectivement perte de clés en décembre, changement des serrures... et l'assurance me demande une copie de relevé de compte pour justifier que c'est bien moi qui ai réglé la facture.

Problème: n'ayant pas de chéquier et n'étant à l'époque pas au courant que cette pièce serait demandée, j'ai fait un virement à ma colocataire et c'est elle qui a fait un chèque au serrurier. J'ai bien peur que cette explication ne passe pas auprès de l'assurance, comment faire? Et est-elle en droit de me demander une copie de relevé de compte?

Merci d'avance pour les réponses  
E.

Par **chaber**, le **15/01/2015** à **03:29**

bonjour

la facture est-elle à votre nom?

Par **nurweth**, le **15/01/2015** à **09:40**

Oui, elle est à mon nom.

Par **Lag0**, le **15/01/2015** à **09:45**

Bonjour,

Il est fortement étonnant que la seule facture ne soit pas prise en compte. Y a t-il une situation particulière que vous ne nous auriez pas communiquée qui pousse l'assureur à contester la véracité de la facture ?

Par **nurweth**, le **15/01/2015** à **09:52**

Après avoir regardé de nouveau la facture, le serrurier nous l'a envoyée par mail et il n'y a pas le cachet de l'entreprise dessus. Peut-être que ça a créé le doute.

Je peux sans problème aller le voir et faire éditer de nouveau la facture papier, avec le cachet; mais en terme légaux, Est-ce qu'une assurance a le droit de demander une copie de relevé de compte?

Par **alterego**, le **15/01/2015** à **10:01**

Bonjour,

Ca peut créer un doute pour peu que la qualité de colocataire n'apparaisse pas.

L'assurance a le droit, voire le devoir.

Cordialement